

envoient chaque année de Montréal une élite de professeurs, et leurs élèves dans les concours avec ceux des collègues non-catholiques de Winnipeg (anglican, presbytérien et méthodiste) remportent chaque année de grands succès à l'Université de Manitoba. Les diverses nationalités y sont représentées.

Le directeur du Petit Séminaire, M. l'abbé Joseph Joubert, ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe et du Grand Séminaire de Montréal, est un prêtre éminent et, fait consolant, un enfant du Manitoba, un protégé de M. l'abbé Jolys, curé de St-Pierre. Il possède très bien la langue anglaise.

RENSEIGNEMENTS POUR LES INSTITUTEURS ET LES INSTITUTRICES

DE LA PROVINCE DE QUEBEC QUI DESIRENT VENIR ENSEIGNER
AU MANITOBA.

1 — Un diplôme *académique* pour les deux langues est échangé pour un certificat professionnel de première classe pour le Manitoba, si le détenteur suit les cours d'agriculture. Un examen sur la loi scolaire et les règlements du Département de l'Education est aussi exigé.

2 — Un diplôme *modèle* pour les deux langues est échangé pour un certificat professionnel de deuxième classe pour le Manitoba. On exige un examen sur la loi scolaire et les règlements du Département de l'Education.

3 — Les diplômes pour le français seulement ne sont pas acceptés.

4 — Le traitement varie de \$40 à \$60 par mois pour dix mois d'enseignement. La moyenne pour la campagne est de \$45 par mois.

5 — Les conditions d'engagement sont débattues avec les Commissaires. Ces derniers refusent de reconnaître dans le Bureau des Inspecteurs un Bureau de placement d'instituteurs.

6 — Le coût du voyage de Montréal à Winnipeg en char touristique est de \$27.50 et le voyage est aux frais de l'instituteur.

7 — La pension varie avec les endroits et les exigences de \$10 à \$20 par mois.

8 — La première démarche à faire est d'envoyer son diplôme à M. l'Inspecteur Roger Goulet, Saint-Boniface, Manitoba.

— Six Sœurs de l'Immaculée Conception de Montréal, les premières missionnaires canadiennes en route pour la Chine, sont passées à St-Boniface le 10 septembre. Elles ont été reçues à la Maison-Chapelle.